

# Adsm

## Manche

Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche



### DOSSIER DE PRESSE

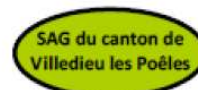
CONFERENCE DE PRESSE DEPARTEMENTALE le 23/02/2011  
14H30 salle de conférence Aux Unelle – 50200 Coutances

Samuel POULINGUE : [adsm50@orange.fr](mailto:adsm50@orange.fr) - Tél : 06-84-60-75-41

## JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION 2011 UNE ACTION D'ENVERGURE DANS LA MANCHE



CLIC du Mortainais



Secteurs d'Action GÉrontologique de Barneville Carteret, Beaumont-Hague, Briquebec, Les Pieux, Saint Sauveur le Vicomte



Le Centre Communal d'Action Sociale De Sourdeval



Secteurs d'Action GÉrontologique d'Isigny le Bui, Juvigny le Tertre, Saint Hilaire du Harcouët, La Sélune



SAG du canton de Ducey  
SAG du canton de St James  
SAG du canton d'Avranches  
SAG du canton de Pontorson



Les Unelles . rue St Maur . 50200 Coutances - [www.adsmmanche.fr](http://www.adsmmanche.fr)

Tél & fax. 02 33 46 21 38 . port & sms. 06 84 60 75 41 - Mail. [adsm50@orange.fr](mailto:adsm50@orange.fr) - [adsm.manche@wanadoo.fr](mailto:adsm.manche@wanadoo.fr)

Membre de SURDI France Bucodes reconnu d'utilité publique - Organisme de formation enregistré sous le N° 25 50 00840

## **CONTEXTE**

L'Association Nationale JNA (Journée Nationale de l'Audition) met en place, et ce pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, la Journée Nationale de l'Audition 2011.

L'audition est la fonction primordiale de la communication.

La mission de l'Association JNA est de sensibiliser le public ainsi que les responsables politiques et sociaux, à la conservation de cette fonction, par la diffusion d'informations sur les risques auditifs, le confort d'écoute et la malentendance.

Pour ce faire, elle mobilise les acteurs de l'audition sur l'ensemble du territoire national, chargés des actions de prévention, de sensibilisation et d'information. Cette campagne est largement relayée par les médias.

L'ADSM Manche s'inscrit dans cette campagne pour coordonner une action d'envergure de sensibilisation et d'information sur le département de la Manche pour la deuxième année consécutive.

### **Le paysage du handicap auditif**

D'après l'étude handicap auditif menée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) en 2007, 10 % de la population souffre de troubles auditifs plus ou moins graves, de la surdité légère à la surdité profonde, ce qui représente entre 6 et 7 millions de personnes en France, 45000 personnes dans la Manche.

Parmi ces personnes, 10% souffrent de surdité profonde ou totale, ce qui représente entre 600 000 et 700 000 personnes, 4500 personnes dans la Manche. Ces personnes sont en très grande difficulté de communication et ont besoin d'une aide humaine à la communication.

L'extrême majorité des personnes souffrant de troubles auditifs (plus de 99%) communiquent en français.

Moins de 1 % des personnes souffrant de troubles auditifs (44000 personnes), majoritairement jeunes et ayant une surdité profonde ou totale, communiquent en langue des signes française.

C'est en tout (familles de personnes sourdes, quelques professionnels, ...) 120 000 personnes qui communiquent en langue des signes française.

La langue des signes est une langue à part entière avec son vocabulaire, sa syntaxe, sa culture, ...

Elle est beaucoup utilisée par les personnes sourdes de naissance.

Contrairement aux croyances, la langue des signes est peu pratiquée par les personnes souffrant de troubles auditifs.

Si celle-ci a sa raison d'être et est extrêmement utile et pertinente pour un certain nombre de personnes sourdes et en particulier sourdes de naissance, elle n'est pas LA solution pour l'immense majorité des personnes qui communiquent par oral en français.

Pour ces personnes, en fonction du degré de surdité, ce sont :

**>Les aides techniques :**

Appareillages et boucles magnétiques : suffisants pour les personnes souffrant de surdité légère et moyenne mais insuffisants pour les personnes souffrant de surdité sévère et profonde.

Moins de 20% des malentendants sont appareillés. Les freins à l'appareillage sont nombreux : le coût arrive en tête suivi de très près par le manque d'information et le tabou de la surdité.

**>Les aides humaines à la communication :**

La transcription par écrit qui permet d'avoir accès aux messages oraux pour les personnes souffrant de surdités importantes (sévères, profondes).

**Un handicap invisible qui isole :**

Ainsi, les personnes qui deviennent ou sont devenues sourdes ont d'immenses difficultés à communiquer car si elles peuvent parfaitement émettre des messages, elles réceptionnent mal ou pas du tout les messages qui leur sont adressés.

Il s'agit d'un handicap invisible absolument méconnu de tous.

L'invisibilité des situations de handicap et la méconnaissance a pour conséquence l'isolement de toute vie sociale pour les personnes confrontées à la déficience auditive :

-Difficultés de communication avec l'entourage qui ne comprend pas pourquoi la personne ne comprend pas des messages oraux pourtant simples.

-Difficultés à effectuer les démarches, à participer à des actions collectives, à accéder à la culture, ...

La déficience auditive est un sujet tabou car derrière entendre il y a comprendre. Les personnes qui n'ont plus accès correctement au message oral et qui font beaucoup répéter ou répondent «à côté de la plaque» sont dans la grande majorité des cas prises pour des personnes désorientées (avec une déficience intellectuelle).

De ce fait, l'extrême majorité des personnes souffrant de déficience auditive refuse d'admettre les difficultés auxquelles elle est confrontée. Puis de trouver les ressources pour l'accompagner dans une meilleure connaissance de ce handicap et des moyens facilitant la vie quotidienne et permettant de rester acteur de sa vie.

La déficience auditive est souvent vécue comme une fatalité.

### **Un handicap qui développe d'autres maladies :**

La prise en charge trop tardive de la surdité a des conséquences importantes : Une étude finlandaise de 1980 montre que les personnes déficientes auditives dépriment plus, qu'elles ont des problèmes de santé plus importants, qu'il y a plus de fractures du col du fémur, que les personnes développant la maladie d'Alzheimer vont la développer plus rapidement, ...

|                                | <b>Déficient auditif %</b> | <b>Groupe contrôle %</b> |
|--------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Troubles psychiatriques        | 19                         | 5                        |
| Problèmes de santé             | 28                         | 13                       |
| Solitude                       | 24                         | 14                       |
| Isolement sociale              | 40                         | 15                       |
| Exclusion de la vie de famille | 27                         | 12                       |

Les personnes déficientes auditives vivent beaucoup plus le chômage. Elles souffrent pour beaucoup d'épuisement mental, qui entraîne un épuisement physique. Chez l'adulte, la perte d'audition altère la personnalité, il y a une perte de confiance en soi.

### **La loi de 2005 : Un formidable levier pour agir :**

Le développement de l'accessibilité des personnes souffrant de troubles auditifs, dans l'espace public n'en est qu'à ses balbutiements.

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est un formidable levier pour :

-Mettre en place une prévention adaptée permettant aux personnes de comprendre les enjeux liés à l'utilisation des moyens de compensation du handicap adaptés pour garder une vie sociale satisfaisante.

-Accompagner l'évolution des savoirs être de la société pour apprendre à communiquer de manière satisfaisante entre malentendants et « normo entendants » - et améliorer l'accès de tous à tout.

## LE PROJET D' ACTIONS DE L'ADSM MANCHE DANS LE CADRE DE LA JNA 2010

### Objectifs

Mise en place de 6 journées de prévention/sensibilisation à la déficience auditive à destination des malentendants, de leurs proches, des professionnels, élus, ...

Il est nécessaire que les malentendants et leurs proches aient accès aux informations pour se mettre en mouvement et mieux vivre la malentendance en mobilisant les attitudes adaptées, les moyens de compensation adaptés à leur situation et les financements.

Plus la malentendance est traitée tôt, plus la vie sociale reste de qualité, moins les maladies issues de la malentendance et de l'isolement apparaissent.

### Qui organise ?

L'ADSM Manche coordonne l'action et anime le comité de pilotage MANCHE JNA 2011, composé des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) de la Manche et des partenaires qui soutiennent financièrement l'action.

Ces journées sont organisées localement par les CLIC (Centre Local Information et de Coordination), en partenariat avec les SAG (Secteur d'Action Gériatrique), les CCAS, ... qui mobilisent leurs réseaux pour toucher le maximum de personnes âgées concernées par la question.

### Les actions définies pour 2011

⇒ **Réunions d'information / débat menées par l'ADSM Manche sur le thème : Mieux vivre la malentendance.**

Dates et lieu:

- 22 mars : Ducey : salle du Stade – rue du Midi
- 24 mars : Moyon : salle polyvalente
- 31 mars : St-Vaast-La-Hougue salle socio culturelle – 46, avenue du Maréchal Foch
- 04 avril : Sottevast : foyer rural – place de la mairie
- 05 avril : Juvigny Le tertre – salle des fêtes
- 07 avril : Bréhal – Salle de la halle

### Le public cible

⇒ **Public concerné par les troubles auditifs :**

Les personnes âgées toutes les personnes souffrant de déficience auditive.

⇒ **Proches de personnes concernées par les troubles auditifs.**

⇒ **Elus**

⇒ **Professionnels :** travail social, professionnels de la santé, agents d'accueil, aides à domicile, ...

### Les partenaires

⇒ **opérationnels :** Les CLIC (Centre local d'Information et de Coordination), les SAG (Secteur d'Action Gériatrique), les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Les partenaires sont chargés du lieu, de la logistique d'organisation de la journée, du financement de la mise en place de l'accessibilité pour les personnes déficientes auditives.

- CLIC de l'Avranchin, CCAS Avranches, CCAD Ducey, SAG Canton de Ducey, SAG du canton d'Avranches, SAG du canton de St James, SAG du canton de Pontorson,
- CLIC du Pays St-Lois, SAG Percy, SAG Tessy/Vire, SAG Torigny/Vire, ville de Moyon,
- CLIC Nord Est Cotentin, SAG St-Pierre –Eglise, ville de St-vaast-La-Hougue,
- CLIC Ouest Cotentin, SAG Barneville Carteret, SAG Beaumont Hague, SAG Bricquebec, SAG Les Pieux, SAG St-Sauveur-Le-Vicomte, ville de Sottevast,
- CLIC du Mortainais,
- CLIC Bassin Granvillais, Communauté de communes entre Plage et Bocage, Association Vivre et Vieillir dans son Village Canton de Sartilly, SAG du Pays Hayland, SAG du canton de Villedieu les Poêles,

#### ⇒ Les partenaires financeurs :

- Les assurances et caisses de retraites engagées :
  - o AG2R La Mondiale,
  - o Malakoff Médéric,
- Les organismes de sécurité sociale :
  - o CPAM,
  - o CARSAT
- La Mutualité Française,
- La mutuelle Intégrance

### **ORGANISATION DES JOURNEES : 10h30-12h30 et 14h00 -17h00**

#### ⇒ 10h30 – 12h30 : Accueil du public.

-Présentation de l'ADSM Manche, de l'appareillage, de la boucle magnétique.  
Ecoute des questions individuelles.

-Proposition de tests auditifs : Animation d'un atelier permettant au public de tester son audition sur ordinateur grâce à un logiciel de test auditif.

L'objectif n'est pas d'obtenir un audiogramme mais de se rendre compte qu'il y a des pertes d'audition et qu'il est nécessaire de prendre un RDV chez l'ORL.

#### ⇒ 14h00-16h30 : Réunion d'information/débat : « Comment mieux vivre la malentendance ? », animée par l'ADSM Manche et, sur certains territoires FRANCE ACOUPHENE.

L'intervention de l'ADSM est co-animée par Mme Desmottes, présidente de l'ADSM Manche, sourde profonde et Samuel Poulingue, agent de développement de l'ADSM Manche.

↳ Présentation de l'ensemble des acteurs présents.

↳ Projection d'un petit film de 10 mn réalisé par des personnes déficientes auditives de l'association SURDI 49 : « Rencontre du 5<sup>ème</sup> type ».

Ce film illustre les difficultés rencontrées au quotidien et montre des moyens de compensation adaptés.

Il est sous titré et, de ce fait, accessible aux personnes déficientes auditives.

↳ Les constats :

-Paysage de la déficience auditive en France : nombre de personnes touchées.

- Conséquences de la déficience auditive pour ceux qui la vivent : difficultés rencontrées au quotidien, conséquences psychologiques.
- Comportements habituels rencontrés chez les « normo-entendants » qui ne connaissent pas et ne comprennent pas les difficultés.
- Les acouphènes.

☞ Que faut-il mobiliser pour sortir de l'isolement et mieux communiquer ?

- Attitudes et savoirs être à développer par les malentendants, apprentissage de la lecture labiale.
- Attitudes et savoirs être à développer par les « normo-entendants »,
- Apprendre à vivre avec son acouphène.

-Les moyens de compensation techniques adaptés :

Appareillages, implants cochléaires, boucles magnétiques, flashes lumineux, ...

-Les moyens de compensation humains adaptés quand la surdité est telle que les aides techniques ne sont plus suffisantes pour accéder au message oral :

En fonction du mode de communication :

La transcription écrite simultanée du message oral,

L'interprète en langue des signes française.

-Les financements des moyens de compensation.

## ⇒ ACCESSIBILITE DE LA JOURNEE AUX PERSONNES DEFICIENTES AUDITIVES :

La journée est totalement accessible aux personnes déficientes auditives :

- Mise en place d'une boucle magnétique,
- Transcription simultanée de la réunion d'information/débat : Un transcripateur professionnel écrit tout ce qui est dit à la vitesse de la parole pour que les personnes les plus en difficulté puissent suivre parfaitement l'ensemble des contenus.
- Les salles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'ACTION :

⇒ Les outils :

- **Création d'une affiche et d'un flyer** reprenant l'ensemble des conférences prévues : dates et lieux.
- **Dossier de presse.**

⇒ Diffusion de l'information :

- Mailing,
- Sites internet : CIS, Manche Santé, ...
- Presse : conférence de presse départementale le 23/02/11.
- Presse : chaque territoire (CLIC + collectivité) informera la presse locale en amont et conviera les journalistes à se déplacer pour rendre compte.
- TV : FR3, 50/50 TV
- Radios : France Bleue Cotentin, Tendances Ouest.
- Réseaux :
  - o Les réseaux des CLIC
  - o Conseil Général,

- Sécurité Sociale : MSA, CPAM, RSI, CARSAT,
- CAF,
- Audioprothésistes,
- Assurances, caisses de retraites partenaires, Mutualité, ...
- ...

**Mars  
Avril  
2011**

# Journée Nationale de l'Audition®

14<sup>e</sup> Campagne Nationale d'information et de prévention dans le domaine de l'audition, organisée par l'Association JNA

## Actions d'envergure dans la Manche

### « Mieux vivre la malentendance »

**22 mars 2011**  
DUCEY  
10h30-12h30/14h-17h - Salle polyvalente du stade, Rue du midi

**31 mars 2011**  
STVAAST LA HOUGUE  
10h30-12h30/14h-17h - Salle Socio Culturelle, 46 avenue du Maréchal Foch

**5 avril 2011**  
JUVIGNY LE TERTRE  
10h30-12h30/14h-17h - Salle des fêtes Rue des Ecoles

**24 mars 2011**  
MOYON  
10h30-12h30/14h-17h - Salle polyvalente

**4 avril 2011**  
SOTTEVAST  
10h30-12h30/14h-17h - Foyer rural, place de la Mairie

**7 avril 2011**  
BREHAL  
10h30-12h30/14h-17h - Salle de la Halle

**Entrée libre et gratuite à tous**

Accessibilité sourds malentendants :  
Boucle magnétique  
Transcription écrite sur écran

Conférence Tests auditifs Informations

Non médicaux

Informations :  
Tél/SMS: 06 84 60 75 41  
Mail : [ads50@orange.fr](mailto:ads50@orange.fr)